



N°DEL64-2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le **DIX** du mois de **MAI** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **4 MAI 2023**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

Mme Véronique AUDOUY – M. Jean-Marie ABADIE – Mme Guylaine DUTOYA – M. Julien DUBOIS – Mme Martine DEDIEU – M. Grégory RENDÉ – Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE – M. Pascal DAGES – M. Amine BENALIA BROUCH – Mme Marylène HENault – M. Guillaume LAUSSU – Mme Martine ERIDIA – Mme Martine LABARCHEDE – M. Julien RELAUX – Mme Florence PEYSALLE – M. Vincent MORA – Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI – M. Yves LOUMÉ – Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU – M. Philippe CASTEL – M. Pascal LAVIGNE – M. Serge POMAREZ – Mme Gloria DORVAL – Mme Sophie IRIGOYEN – M. Jean SOUBLIN – Mme Bérengère SABOURAULT – M. Albert AUZEMERY – M. Philippe LAFFITTE – Mme Chantal FRAYSSE – M. Hervé DARRIGADE – Mme Caroline JAY – M. Christian CARRERE – M. Julien BAZUS – Mme Sylvie PEDUCASSE – M. Jean LAVIELLE – Mme Martine GAY – Mme Christine BEYRIS – M. André HUMEAU – Mme Catherine FAVARD – Mme Catherine RABA – M. Laurent LAFOURCADE – M. Christian BERTHOUX – M. Henri BEDAT – Mme Sylvie BEZIAT-RICARD – M. Pascal VILATON – M. Alain BERGERAS – Mme Corinne LAPORTE – M. Philippe DELMON – M. Bernard LANGOUANERE – M. Hikmat CHAHINE – M. Alain DUBOURDIEU – M. Thierry BOURDILLAS.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Constance LOUBERE-BERTHELON
M. Alexis ARRAS
M. Pierre STETIN
Mme Gérard LE BAIL
M. Alain GODOT

Donne pouvoir à :

M. Julien DUBOIS
M. Julien RELAUX
Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI
Mme Bérengère SABOURAULT
M. Julien BAZUS

Conseillers communautaires absents et excusés :

Mme Marie-Constance LOUBERE-BERTHELON – M. Alexis ARRAS – M. Pierre STETIN – M. Gérard LE BAIL – M. Alain GODOT.

Secrétaire de séance : Mme Guylaine DUTOYA

Quorum : le quorum est atteint avec au moins 29 membres présents.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - REGLEMENT D'AIDES AUX ENTREPRISES

Monsieur le Vice-président expose,

Vu le traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne et notamment ses articles 107 et 108,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L1511-2, L1511-3, L 1511-4, L 1511-7, L 1511-8 et L4251-17 et suivants,



Vu les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et notamment l'article portant sur la compétence obligatoire en matière d'actions de développement économique

Vu la délibération n° 2016.3141 de la séance plénière du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine du 19 décembre 2016 adoptant le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation,

Vu l'arrêté du Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine du 27 décembre 2016 portant approbation du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation de la région Nouvelle-Aquitaine,

Vu la délibération n°34-2017 du Conseil de la Communauté d'Agglomération en date du 29/03/2017 adoptant sa stratégie de développement économique,

Vu la délibération n° 2018.1370.CP de la Commission Permanente du Conseil régional en date du 09/07/2018 approuvant les dispositions de la convention, entre la Région et le Grand Dax concernant la mise en œuvre du SRDEII et les aides individuelles aux entreprises,

Vu la délibération n° 2022.11 de la séance plénière du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine du 7 février 2022 adoptant le règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises,

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Dax n°DEL143-2018 en date du 12/12/2018 autorisant la signature de la convention avec la Région sur le SRDEII et les aides aux entreprises du Grand Dax, la décision n°DEC63-2020 en date du 29/04/2020 approuvant la signature de l'avenant n°1 à la convention avec la Région concernant le SRDEII, et la délibération n°DEL48-2022 du 18/05/2022 approuvant la signature de l'avenant n°2 à ladite convention prolongeant son échéance au 31/12/2023,

Vu l'avis de la Commission Développement économique qui s'est réunie le 3 mai 2023,

Considérant que, dans l'attente d'une nouvelle contractualisation avec la Région faisant suite à l'approbation du nouveau SRDEII, les élus du Grand Dax ont émis le souhait d'adapter le règlement local des aides individuelles aux entreprises pour réorienter le soutien public prioritairement vers des activités faiblement présentes sur le territoire et pour maîtriser l'enveloppe budgétaire du dispositif.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A LA MAJORITE (57 VOTANTS : 54 POUR – 3 ABSTENTIONS),

Article 1 : APPROUVE les modifications apportées au règlement local d'aides individuelles aux entreprises, tel que résumé dans le portefeuille des aides individuelles aux entreprises locales annexé à la présente délibération.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,

Les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

POUR COPIE CONFORME,

DAX, le 10 mai 2023

LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.